



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Réf. n. 6390

Aoste, le 29 AGO 2014

LETTRE RECOMMANDEE
AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Aux Membres de la 1^{ère} Commission
permanente du Conseil:

LA TORRE Leonardo
FOLLIEN David
BERTIN Alberto
BORRELLO Stefano
DONZEL Raimondo
FERRERO Stefano
GERANDIN Elso
PÉAQUIN BERTOLIN Marilena
RESTANO Claudio
VIÉRIN Laurent

Aux Chefs de Groupe

Aux membres du Bureau du Conseil

A la Conseillère CERTAN Chantal

et, p.i.:

Au Président du Conseil de la Vallée

Au Président de la Région

5



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Aux Conseillers régionaux:
GUICHARDAZ Jean-Pierre
ROSSET Andrea

Au Secrétaire Général

Au Bureau des Groupes du Conseil

Objet: Convocation.

J'ai l'honneur de vous informer que la 1^{ère} Commission permanente du Conseil, élargie aux Chefs de Groupe et aux membres du Bureau du Conseil, est convoquée pour le **vendredi 12 septembre 2014 - 15h00** à Aoste, dans la **Salle Commissions de la Présidence du Conseil régional**, pour l'examen du point inscrit à l'ordre du jour suivant:

- 1) Audition des parlementaires valdôtains sur la résolution, portant: "Invito ai Parlamentari della Valle d'Aosta a relazionare alla I Commissione, allargata ai Capigruppo e all'Ufficio di Presidenza, in merito all'iter delle riforme istituzionali in atto".

On précise que la Commission poursuivra les travaux pour l'examen des points suivants:

- 2) Communications du Président.
- 3) Approbation des procès-verbaux (sommaire et intégral) de la réunion n. 19 du 15/07/2014, du procès-verbal sommaire de la réunion n. 20 du 23/07/2014 et des procès-verbaux (sommaire et intégral) de la réunion n. 21 du 24/07/2014

A l'initiative du Conseiller Donzel Raimondo

- 4) Proposition de loi n° 27, présentée le 17/07/2014, portant: "Modificazioni alla legge regionale 12 gennaio 1993, n. 3 (Norme per l'elezione del Consiglio regionale della Valle d'Aosta)". (Nomination du Rapporteur).

5



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

A l'initiative des Conseillers Certan, Bertin, Chatrian, Morelli et Roscio

- 5) Proposition de loi n° 31, présentée le 01/08/2014, portant: "Incompatibilità con la carica di consigliere regionale. Modificazioni alla legge regionale 7 agosto 2007, n. 20". (Nomination du Rapporteur).

Veillez croire, Madame et Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

 LE PRESIDENT
(*del FARCOZ*)

GP

5